

Délibération n°196-2026

COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 29 JANVIER 2026

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, après avoir été convoqué une première fois le 8/01/2026 et s'être réuni le 15/01/2026, sans que le quorum nécessaire au vote des délibérations inscrites à l'ordre du jour ne soit atteint, a été de nouveau convoqué le 23/01/2026 et s'est réuni le 29/01/2026, dans les locaux de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais, sis 1 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (1 membre votant – quorum non requis) :

M. Nicolas TRUFFET (Président).

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

M. Michel ABRY, Mme Chloé AIGON, M. Serge BERNARD-GRANGER, M. Sylvain BISTON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, Mme Christine BOICHET-PASSICOS, Mme Martine BOURDY, M. Philippe CAMUS, M. Éric CHASSAGNE, M. Yannick CLEVY, M. Jean-Pierre FAVRE, Mme Maude GALMICHE, M. Pascal GRILLET, M. Jean-Philippe JOUBERT, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, Mme Catherine LANSARD, Mme Chantal MARCHAND, Mme Myriam MOUMEN, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, M. Jean-Marc PILLOUX, M. François RAVOIRE, Mme Nathalie REVILLARD, M. David TOUZET.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice).

OBJET

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES – EXERCICE 2026

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais,

Vu le décret n°2015-1002 du 18 août 2015, portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme ;

Vu les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312- 1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté pour l'exercice 2026 ;

Après avoir entendu le rapport sur les orientations budgétaires présenté par la Directrice, Mme Marlène Jacquet;

Après en avoir débattu, sans observation particulière formulée ;

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais pour l'exercice 2026.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Nicolas TRUFFET

